

BILLS—*Suite.*

No. 65.—*Système monétaire uniforme—Extension à la Colombie et à l'Île du Prince-Edouard :*

Reçu et lu 1re fois, 186. Lu 2e fois, et renvoyé à un comité général, 191. En comité, 198. Rapporté sans amendement, 198. Lu 3e fois et passé, 198. Sanction royale, 291.

No. 66.—*Télégraphes—Déclaration des employés :*

Reçu et lu 1re fois, 276. Lu 2e fois, 41e règle suspendue, lu 3e fois et passé, 286. Sanction royale, 293.

No. 67.—*Télégraphe entre la côte du Pacifique et l'Asie :*

Reçu et lu 1re fois, 268. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 278. Rapporté sans amendement, lu 3e fois et passé, 284. Sanction royale, 293.

No. 68.—*Tempérance—Pour amender et expliquer l'acte de 1878 :*

Présenté par l'honorable M. Vidal, et lu 1re fois, 162. 2e lecture remise, 173. Lu 2e fois, et renvoyé à un comité général, 176-7. En comité, 179, 189. Rapporté avec divers amendements, 190. Amendements lus et agréés, 190. 3e lecture remise, 196. Amendement proposé et débats remis, 200. Amendement adopté sur division, 203. Motion pour renvoyer le bill à six mois rejetée sur division, 204. Motion d'ajournement, 204. Motion rejetée sur division, 205. Amendement proposé et retiré, 205. Autre amendement, 205. Division et amendement rejeté, 206. Lu 3e fois sur division, passé et envoyé aux Communes, 206.

No. 69.—*Terres fédérales—Amendement de l'acte des :*

Reçu et lu 1re fois, 234. Lu 2e fois, et renvoyé à un comité général, 274. En comité, amendé, rapporté et amendement agréé, 279. Lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 279. Amendement agréé par les Communes, 288. Sanction royale, 293.

No. 70.—*Vagabonds—Pour lever tous doutes sur la loi relative aux :*

Reçu et lu 1re fois, 268. Lu 2e fois, 278. Lu 3e fois et passé, 286. Sanction royale, 293.

BLÉ : Pétition relative au droit sur le—, 135.

BONAVENTURE : Comté de, P. Q. Etat des baptêmes, mariages et sépultures, 291.

BOSTON : Cie du chemin de fer de Montréal, Portland et— Voir à ch. de fer, No. 4

BOURGOUIN ET FILS : Pétition en obtention d'indemnité pour certains dommages éprouvés par eux, 44.

BOURGOUIN ET LAMONTAGNE : Pétition demandant une indemnité pour les dommages éprouvés par eux, 44.

BREVETS D'INVENTION : Etat des demandes de prolongation, 85.

Amendement de l'acte de 1872. Voir à bills, No. 12.